



mensuel de l'actualité
municipale et associative

N°58
NOVEMBRE
2019

VEUREY VOROIZÉ

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

- p2-3 - Bilan énergétique de nos équipements communaux 2018.
- p4 - Isolation à 1 €uro ...
Arnaque ou Bon plan ?
- Le Plan France Très Haut Débit
- p5 - Enquête publique
- Fonds de Participation Métropolitain

VIE ASSOCIATIVE

- p6 - Sou des écoles
- Culture & Loisirs
- p7 - Hyoshi Sports
- Club de l'âge d'or

INFORMATIONS UTILES

P10

AGENDA

P10

MAIRIE DE VEUREY-VOROIZÉ

2 rue de la Gilbertière

Tél : 04 76 85 16 80

Fax : 04 76 85 54 28

mairieveureyvorozé@wanadoo.fr

www.veurey-voroize.fr



Directeur de la publication : Philippe Heraud
Mise en page et impression : JD2 Tullins

BILAN ÉNERGÉTIQUE 2018 DE NOS ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX.

Ce bilan est établi par l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat) qui accompagne notamment notre commune dans la gestion du suivi des consommations et des dépenses du patrimoine communal en matière d'énergie ainsi qu'un accompagnement technique pour nous aider à définir et mettre en œuvre un plan d'action annuel, dans la perspective d'améliorer l'efficacité énergétique de nos équipements.

Carburants

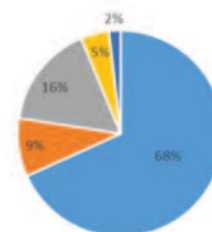
Consommations 2018 : 39 MWh **-28%** 5 914€ **-16,4%**

Consommations de carburants



Les bâtiments | électricité- ZOOM mairie

Répartition des consommations à la mairie



■ Chauffage / clim ■ Ventilation ■ Prises de courant ■ Eclairage ■ Eau chaude sanitaire

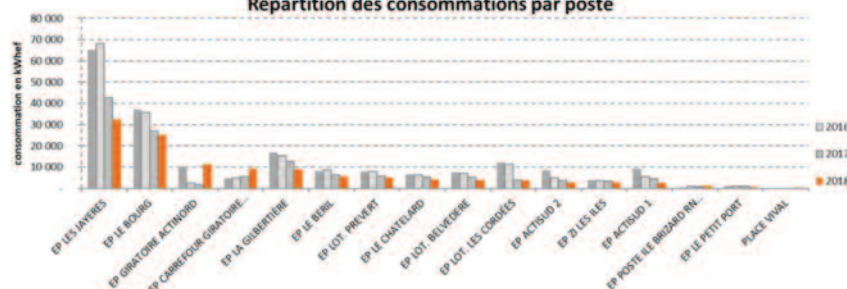
Des sous compteurs permettent de suivre les consommations énergétiques de la mairie. On constate le poids important du chauffage et de la climatisation. Un travail d'optimisation sera réalisé avec l'exploitant en charge des réglages.

Conversion du parc et du matériel vers l'électricité.

Eclairage public

Consommations 2018 : 128 MWh **-7%** 20 158€ **-3%**

Répartition des consommations par poste



Evolution des consommations et des dépenses de l'éclairage public



Une nouvelle petite baisse en 2018 par rapport à 2017 s'explique par des reports de facturation.

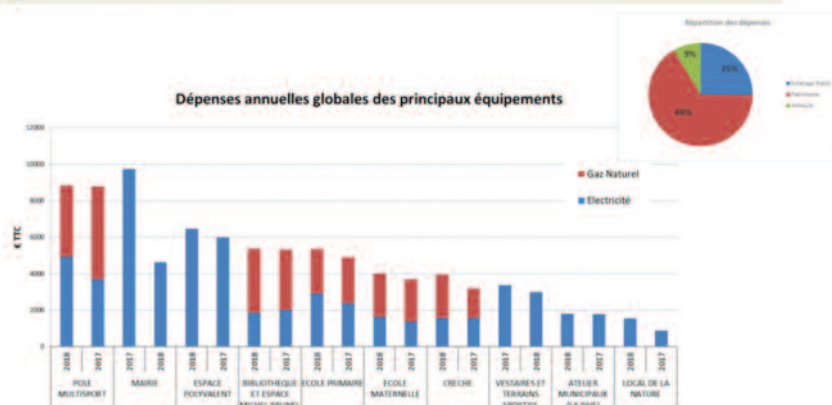
Zone actinord: plus d'extinction du fait de l'activité de la zone.

2019: Travaux de remplacement de luminaire.

ALEC
AGENCE LOCALE
DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT
Métropole grenobloise

Les bâtiments | dépenses toutes énergies

Dépenses 2018 : 47 700€



En 2018, les bâtiments représentent 66% des dépenses énergétiques de la commune.

Le projet de regrouper le chauffage de l'espace polyvalent et de l'école primaire sous un même réseau de chaleur bois permettra de réaliser des économies sur le prix du chauffage.

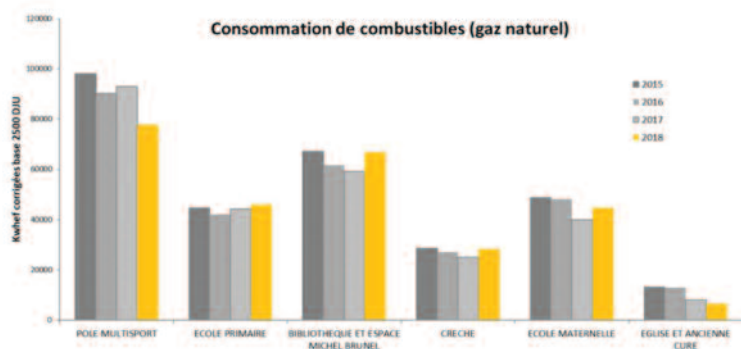
Ne disposant pas de sous compteur dans l'espace polyvalent, la part d'énergie utilisée pour le chauffage peut être estimée à 70%, le reste est utilisé pour les autres usages dont la cuisine.

Suivant ces hypothèses, l'utilisation du bois énergie étant bien moins chère que l'électricité, le gain est estimé à 2 600€. Ainsi le bois énergie représentera environ 15% des consommations d'énergie (chaleur + électricité) des bâtiments communaux.

Les bâtiments | gaz naturel

Consommations 2018 : 269 MWh **stable**

Dépenses 2018 : 15 100€ **-2%**



Nouveau contrat d'exploitation en 2019, travail avec la société pour optimiser les consommations

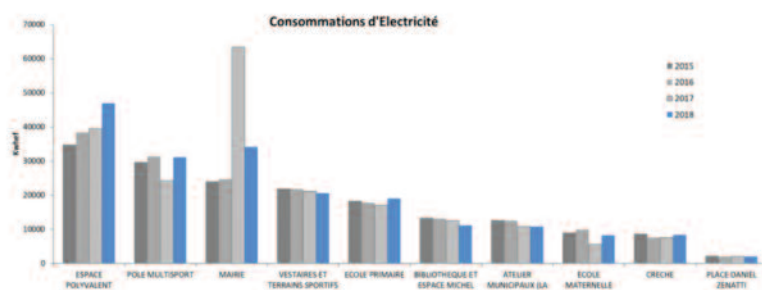
Pôle multisports : Baisse de consommations suite à de nouveaux réglages.

Cure : consommation pour garder le bâtiment hors gel.

Les bâtiments | électricité

Consommations 2018 : 209 MWh **-3%**

Dépenses 2018 : 32 600 € **+13%**



Pour la mairie, la résiliation de l'ancien compteur a également provoqué un rattrapage, les consommations semblent cohérentes. En 2018 les consommations sont supérieures à celle de l'ancienne mairie. Une marge de projet est certainement possible dans le pilotage de l'installation.

ISOLATION À 1 EURO ... ARNAQUE OU BON PLAN ?

Vous êtes nombreux à être démarchés par téléphone pour une isolation de vos combles à 1 €. Une offre tentante... mais qui interpelle : Est ce une arnaque ? La réponse est : non, à condition d'être vigilant !

ISOLER SES COMBLES EST UNE BONNE IDÉE.

Une maison datant d'avant 1974 non isolée perd entre 25 et 30 % de sa chaleur par le toit, selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). L'isolation de la toiture est donc l'isolation la plus rentable et la première étape à réaliser pour améliorer la performance énergétique de son logement. Pour inciter les particuliers à passer à l'acte, les pouvoirs publics ont mis en place des dispositifs.

LES AIDES PROPOSÉES

La plus utilisée désormais est celle des certificats d'économie d'énergie, financée par les fournisseurs d'énergie et de carburants (EDF, Engie, Antargaz, Total...). Les ménages modestes peuvent ainsi bénéficier d'une prise en charge intégrale des travaux et ne payer que l'euro symbolique.

Les autres peuvent profiter d'une prise en charge partielle du coût des travaux.

Il y a deux type d'aide : « Coup de pouce isolation » et « Coup de pouce chauffage »

Pour savoir si vous êtes éligible et connaître le montant de la prise en charge, reportez-vous aux informations du ministère de la transition écologique et solidaire : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/coup-pouce-economies-denergie-2019-2020>

MÉNAGE MODESTE

Vous serez considéré comme ménage modeste si vous avez des revenus inférieurs à 18960€/an pour 1 personne, 27729€/an pour 2, 33346€/an pour 3, 38958€/an pour 4, 44592€/an pour 5 ...

Dans ce cas, ménage modeste, vous aurez droit :

- pour l'isolation des combles perdus à 20€/m2 d'isolant posé
 - pour l'isolation des planchers bas à 30€/m2 d'isolant posé
- Ce qui vous reviendra à 1€ symbolique dans la plupart des cas
- pour le remplacement d'une chaudière à une prime entre 1200€ et 4000€ en fonction du type de chaudière.
- Ce qui réduira considérablement votre investissement

DES PRÉCAUTIONS À PRENDRE

Refusez de répondre aux questionnaires par téléphone et exigez une visite d'un technicien.

Les travaux doivent être obligatoirement réalisés par une entreprise ayant l'agrément RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). Exigez l'attestation et vérifiez sur internet ([site faire.fr](http://site.faire.fr)).

Exigez aussi des attestations d'assurance en cas de dégâts. Une visite préalable, gratuite, doit être réalisée avant de signer le devis.

POUR L'ISOLATION À 1€ DES COMBLES

Attention aux installations électriques (surtout spots encastrés) ... risque d'incendie

Attention à la ventilation ... risque de condensation et moisissures

Attention au type d'isolant ... inflammabilité, caractéristiques

Attention à l'épaisseur de l'isolant ... minimum 30cm pour combles

Attention à la trappe de visite qui doit rester accessible

Pour résumer, le dispositif « Coup de Pouce » peut être intéressant si vous prenez le temps de comparer plusieurs offres, si vous prenez le temps de réflexion face au devis, si vous êtes attentifs à la qualité de l'entreprise et des travaux proposés



LE PLAN FRANCE TRÈS HAUT DÉBIT

Ce plan vise à équiper l'ensemble des communes Française en internet très haut débit dans un but double à la fois de compétitivité et de désenclavement de certaines régions.

L'Etat a annoncé une subvention de l'ordre de 150 euros adressée aux particuliers ainsi qu'à certaines entreprises afin d'accélérer la mise en place du haut débit dans le but de respecter les objectifs fixés par le plan et d'atteindre une

couverture totale du territoire d'ici 2022. Une carte interactive permet de voir la couverture des communes de votre département ainsi que les différents FAI disponibles.

Vous pouvez aussi trouver un article exhaustif sur le plan "France très haut débit" et davantage d'informations vis-à-vis des subventions et de leurs éligibilités ci-après <https://www.boutique-box-internet.fr/actualites/france-tres-haut-debit/>.



ENQUETE PUBLIQUE

ENQUETE PUBLIQUE EN VUE DU DECLASSEMENT D'UNE PARTIE D'UN CHEMIN RURAL POUR ALIENATION

Une enquête publique relative au projet de déclassement d'une partie du chemin rural au lieu-dit Le Grand Chatelard aura lieu sur le territoire de la commune de VEUREY-VOROIZE du 18 novembre 2019 au 2 Décembre 2019 inclus. Mr Yannick BOULARD, ancien élu local retraité domicilié 4 Rue de Chamrousse à FONTAINE (38600) est désigné Commissaire-enquêteur.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés en mairie de VEUREY-VOROIZE pendant toute la durée de l'enquête du 18 novembre 2019 au 2 décembre 2019 inclus, aux jours d'ouverture du secrétariat de Mairie, soit : Du lundi de 15h à 17h00, mercredi-vendredi de 13h à 17h00, jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00 et le samedi de 8h00 à 12h00 sauf jours fériés, afin que le public puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, ou les

adresser à Mr. Le Commissaire enquêteur qui les annexera au registre.

Le Commissaire enquêteur effectuera une permanence en mairie de VEUREY-VOROIZE afin de recueillir les observations du public le Lundi 18 Novembre 2019 de 15h00 à 17h00 et le lundi 2 Décembre 2019, dernier jour de l'enquête de 15 heures à 17 heures.



FONDS DE PARTICIPATION MÉTROPOLITAIN UN VRAI COUP DE POUCE À VOS PROJETS !

Vous êtes métropolitains ? Vous avez un projet ? La Métropole peut vous aider à le réaliser !

Le **Fonds de Participation Métropolitain** est destiné à subventionner tout ou partie de projets montés par des habitants et contribuant au développement d'une métropole solidaire, démocratique et respectueuse de son environnement.

Les projets doivent être **portés par au moins deux habitants de la métropole grenobloise (dont un majeur) ou par une association loi 1901 favorisant la participation citoyenne**. L'aide peut aller de 300 à 3000 euros selon les initiatives retenues.

Ceux-ci sont sélectionnés par un **Comité d'attribution** composé d'élus, d'habitants, d'associations et de représentants des instances consultatives de la Métropole, qui se réunit au minimum trois fois par an. Ce dernier juge de la qualité des dossiers au regard de la pertinence des projets et de leur adéquation avec les cinq thématiques définies par la Métropole : **solidarité, mobilité, culture, environnement et citoyenneté**.

De nombreuses actions, manifestations ont pu voir le jour grâce à ce coup de pouce. Les projets de la session en cours

sont visibles sur la plateforme numérique de la métropole : participation.lametro.fr et les habitants peuvent voter pour ceux qui leur semblent les plus pertinents, utiles ou ludiques.

Avec le lien ci-dessous 3 mini clips qui montrent la pertinence et l'utilité du Fonds de participation Métropolitain.
<https://we.tl/t-wubsmUpMUW>

Date de limite de dépôt dossiers :
dimanche 17 novembre 2019

Infos pratiques et renseignements :
www.participation.lametro.fr / rubrique appel à projet

infos participation : Retrouver des informations et partagez les sur le facebook participation :
facebook.com/ParticipationLametro/



SOU DES ECOLES

Ça y est, l'automne est là et avec lui bientôt les préparatifs de Noël. Mais pas de panique, le Sou des écoles s'occupe de tout ! À l'occasion de son marché de Noël qui aura lieu le dimanche 8 décembre toute la journée à la salle des fêtes du village, l'association vous propose :

vente d'articles originaux et artisanaux (gastronomie, couture, bijoux, décoration, art...), sapins.

Mais vous pourrez aussi participer à une belle tombola dont les premiers lots sont :

- 1 console switch
- 2 massage
- 3 gros lot playmobil

Enfin le Sou proposera une buvette variée : huîtres, hot dog, assiettes apéritives et surtout diots polenta ! Pensez à réserver ! Nous vous attendons nombreux (entrée libre).

Pour ceux et celles qui souhaiteraient exposer, il nous reste quelques stands...

Infos et resa :

soudesecoles.veureyvoroz@gmail.com



CULTURE & LOISIRS

L'association Culture & Loisirs est heureuse de vous accueillir les 16 et 17 novembre à la salle des fêtes pour la 23ème expo-vente "Arts et Artisanat".

Entrée gratuite.

Ouverture aux visiteurs Samedi 16 novembre à 14h - fermeture Dimanche 18h

Plus de 30 artistes et créateurs sont présents cette année : peinture, photos, sculpture, poterie, cuir, bois, broderie, création textile, cartonnage, bijoux...

Le Vernissage a lieu le samedi 16 novembre à 18 h, c'est toujours un moment très convivial que nous aimons partager avec vous.

Et comme chaque année, durant les 2 jours, nous organisons une tombola à 1 € le ticket, les lots sont offerts par chaque exposant (souvent création unique) et le tirage se déroulera le dimanche à 17h.

Au plaisir de vous voir nombreux durant ce week-end !



EXPO - VENTE

23ÈME ÉDITION

ART &
ARTISANAT

VEUREY - VOROIZE
SALLE DES FETES



Samedi 16 Novembre 14h/19h
Vernissage à 18h
Dimanche 17 Novembre 10h/18h
entrée gratuite

ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION CULTURE LOISIRS / VEUREY

HYOSHI SPORTS



JUDO

Début de vacances sportives pour Hyoshi. Pendant 3 jours 19 petites têtes blondes âgées de 7 à 12 ans se sont retrouvées pour partager des moments de complicité lors d'un stage multisports.

Réunies par Anthony autour des valeurs du judo, elles ont travaillé avec assiduité et ont su démontrer un excellent esprit d'équipe.

Avec l'apprentissage de cet art martial, nos judokas en herbe ont pu également s'adonner à loisir à de nombreuses activités. Les garçons ont plébiscité le foot, Bertille a préféré le tir à l'arc, Jeanne les ateliers créatifs animés par Anna, quant à Honorine elle a adoré les crêpes gentiment préparées par Pascale.

Tous ont passé de bons moments, le tout dans une super ambiance. Expérience à renouveler au plus vite selon les enfants...



COURS CARDIO-BOXING



STAGE FREESTYLE



STAGE FREESTYLE

CLUB DE L'ÂGE D'OR

L'assemblée générale du club de l'âge d'or se tiendra le samedi 18 janvier 2020 à la salle des fêtes de Veurey-Voroize à partir de 11h30.

Ceci concerne les futurs nouveaux adhérents. Vous prendrez part au repas qui suivra cette réunion et à l'après-midi dansant si vous vous inscrivez au club en vous acquittant de la cotisation de 35€ (chèque à l'ordre de Club de l'âge d'or, avant le 31/12/2019)

Veuillez nous faire parvenir sur papier libre vos nom, prénom, adresse et n° de téléphone à l'adresse suivante :

Alain Lévis 18 route de Montaud , 38113 Veurey-Voroize, Renseignements au 06 70 89 61 54 ou au 04 76 53 86 74.



*Club de
l'Âge d'Or
Veurey-Voroize*

ETAT CIVIL

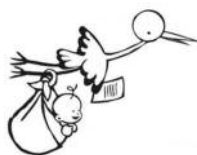


Ils nous ont quittés :

• **Willy DOS** décédé le 7 octobre 2019 à VEUREY-VOROIZE

• **Madeleine FUGIER** Vve PERRU-CHON décédée le 7 Octobre 2019 à GRENOBLE

Le Maire et l'ensemble du conseil municipal présentent leurs sincères condoléances aux familles.



Il est arrivé :

• **Robin, Maurice, Etienne NDIR** né le 26/9/19 à GRENOBLE

Nous félicitons les heureux parents et souhaitons la bienvenue au bébé.



Ils se sont unis :

• **GRAS Michel et FAYOLLE Vanessa** le 19/10/19 à VEUREY VOROIZE

Félicitations aux deux époux, nos vœux de bonheur les accompagnent.

INFORMATIONS UTILES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Tél. 04.76.85.16.80

> Lundi 15h-17h
> Mardi 8h-12h / 13h-17h
> Mercredi et Vendredi 13h-17h
> Jeudi 8h-12h/13h-18h
> Samedi 8h-12h

Cabinet médical :

• Médecins généralistes :

Dr. PARMENTIER Christophe et
Dr. PAUTHIER Laurent : 04.76.53.95.29

• **Kinésithérapie** : Marie José MICHAL
04.76.53.94.26

• **Podologue** : Pierre-Olivier FORTOUL :
04.76.43.88.09

• Infirmières :

- Pascale FAURE : 04.76.53.81.26 /
06.80.72.99.30
- Bénédicte ZUANON : 06.01.45.69.54
- Laurence LAVERRIERE : 06.14.01.45.80

• Psychologues :

- Cécilie RONDAN :
06.45.81.74.72
- Marianne DELEPELAIRE :
06.62.12.46.18

Pour les urgences : 15

Gendarmerie de Sassenage :
04.76.27.42.17

Police et gendarmerie : 17

Pompiers – centre de secours :

18 ou 112 depuis un téléphone portable

SAMU : 15 ou 112 depuis un téléphone portable

Urgences 114 : 114 par fax ou sms, pour les personnes ayant du mal à entendre ou parler

Centre anti poison : Tél. : 04 72 11 69 11

Pharmacies et dentistes de garde :

Tél. : 3915 (numéro surtaxé)

CCAS :

ccasveureyvorize@orange.fr

Permanence avocat : 1er mercredi de chaque mois de 9h00 à 11h30 en mairie. Prise de RDV auprès du secrétariat mairie.

Permanence architecte conseil : 1er vendredi du mois de 13h30 à 17h00 en mairie. Prise de RDV auprès du secrétariat mairie.

AGENDA

- AG Comité Animation

vendredi 15 novembre
19h hall de la SDF.

- **Don du sang** le 18 novembre de 16h45 à 19h45 Salle Poly'sons à Noyarey.

- Collecte des encombrants

le 18 décembre, inscription à la Météo au 0800 500 027 la veille avant midi

Merci aux contributeurs (trices) de déposer articles et photos exclusivement, via le site internet dans l'onglet partager se trouvant en haut de la page d'accueil, soit par la boîte mail suivante :
touratou@gmail.com.

Prochaine date maxi de dépôt des fichiers VENDREDI 29 NOVEMBRE.

N'attendez pas le prochain Mag Info pour vous tenir informé des dernières actus du village, consultez le site internet et la page Facebook de la mairie ou bien l'application pour smartphone "PanneauPocket" en téléchargement sur Google Play.